

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Décrue : les nouvelles décisions de la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole

Christophe BÉCHU, maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole, a annoncé à l'issue de la cellule vigilance crues intercommunale les nouvelles mesures prises par la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole pour accompagner la décrue.

## Voirie

Les axes suivants sont d'ores et déjà rouverts, depuis ce matin :

- Parking La Rochefoucauld
- Carrefour Mirault, Daviers et Larrey
- Tour des Anglais
- Rue Montrieux
- Avenue Besnardière
- Mail de la Poissonnerie
- Rue de la Poissonnerie
- Rue Plantagenêt
- Rue Parcheminerie
- Rue Val de Maine
- Rue Bodinier
- Rue du Mail
- Rue de Brest
- Rue du Buffon
- Rue de Rennes
- Rue Renou
- Rue du Docteur Bonhomme

Les axes suivants seront rouverts dans la journée :

- Rue Grégoire Bordillon
- Rue Ernest Dubois
- Quai Gambetta
- Rue Thiers
- Boulevard du Bon Pasteur
- Boulevard Henri Arnault
- Boulevard Arago
- Rue Bertin
- Rue du Port de l'Ancre
- Place Molière
- Rue Boisnet

Le Pont de Verdun rouvre aujourd'hui aux piétons et aux vélos. En ce qui concerne les véhicules et les poids lourds, des expertises sont en cours et nécessitent une baisse du niveau de la Maine plus prononcée avant de statuer.

D'autres voies vont être réouvertes aujourd'hui selon un protocole systématiquement mis en œuvre : assainissement, nettoyage puis réouverture de la voie.

Rappel des axes déjà rouverts :

- *Boulevard Daviers*
- *Boulevard Arago entre rue Godard Faultrier et Boulevard Daviers*
- *Pont de la Haute-Chaine dans les deux sens*
- *Boulevard Ayrault / Carnot dans les deux sens*
- *Place Hérault*
- *Rue du Commerce*
- *Quai Félix Faure*
- *Place François Mitterrand*
- *Rue des Droits de l'Homme*
- *Avenue de la Constitution*
- *Rue de Rennes*
- *Rue Ernest Mourin*
- *Rue de Bretagne*
- *Rue du Maine*
- *Rue Lebon*
- *Rue Guillier de la Touche*
- *Rue du Pavie*
- *Rue Farran*
- *Rue Robert le Fort*
- *Rue de Villemorges*
- *Rue Pilastre*
- *Avenue Besnardière*

- *Avenue Jean Joxé*
- *Rue André Brouard*
- *Rue René Rouchy entre rue du Pavie et Avenue de la Constitution*
- *Rue Boreau*
- *Rue Pisani*
- *Rue Vaucansson*
- *Rue Richard Lenoir*
- *Rue des Fours à Chaux*
- *Rue Aristide Justeau*

## Equipements municipaux

La résidence Grégoire Bordillon sera rouverte et les résidents pourront revenir à partir de vendredi.

Le Gymnase Rousseau et le Musée Jean Lurçat vont également rouvrir ce jour.

## Déchets

Comme cela a été annoncé lors de la cellule vigilance crue intercommunale de mardi par le Maire – Président, les conditions d'accès aux déchèteries vont être assouplies. Les victimes des inondations pourront accéder sans limitation de passage à l'entrée des déchèteries, et ce jusqu'au 15 mars.

Des déchèteries décentralisées vont être installées dans les communes, dès vendredi. Les bennes vont permettre d'accueillir du « tout-venant ». Un agent de la commune en question sera présent à proximité de la benne pour s'assurer de l'adéquation des déchets déposés avec les options de tri.

**La liste précise des localisations des déchèteries sera communiquée demain, mercredi.** *Pour rappel, à Angers, les déchèteries seront situées parking des Carmes, place Ney et rue Boisnet.*